

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2020-2024
AVENANT A UNE CONVENTION FONCIERE
ROMBAS / VITRY-SUR-ORNE - Rue de l'Usine
F09FD700108- Avenant n°2**

Le conseil d'administration de l'Établissement Public Foncier de Grand Est,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2020-2024 approuvé le 4 décembre 2019 et le 4 mars 2020 pour tenir compte des orientations stratégiques de l'État,

Vu le règlement intérieur institutionnel, et notamment son article 19, le conseil d'administration faisant valoir son droit d'évocation,

Vu la demande formulée par la communauté de communes du Pays Orne-Moselle souhaitant l'intervention de l'EPFGE pour assurer la maîtrise foncière de biens situés rue de l'Usine sur les territoires communaux de Rombas et de Vitry-sur-Orne en vue de donner un caractère récréatif à cet espace,

Sur proposition du Président,

- approuve l'avenant n°2 à la convention en date du 13/11/2015 à passer avec la communauté de communes du Pays Orne-Moselle annexée à la présente délibération, portant sur la modification de l'enveloppe fixée à 10 000 € HT (initialement fixée à 9 000 € HT),

- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel et de signer avec la communauté de communes du Pays Orne-Moselle ledit avenant,

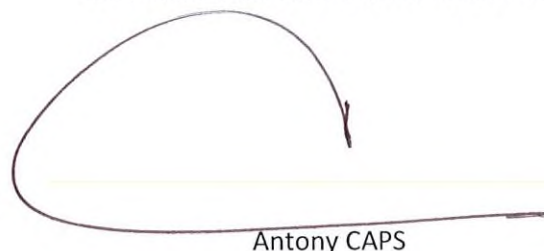
- charge le Directeur Général de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions dudit avenant.

VU ET APPROUVE

Le 17 DEC. 2021

La Préfète de Région,
Pour la Préfète et par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes
Blaise GOURTAY

Le Président du Conseil d'Administration,



Antony CAPS